



Du bleu, du vert, de l'air

DOSSIER DE
PRÉSENTATION

www.lepaarc.com





Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce dossier de présentation a pour objectif de vous présenter le projet du PAarc, dont le stade nautique olympique sera livré à la fin 2010.

Ce nouveau site sportif, environnemental et ludique situé à l'Ouest de l'agglomération Dunkerquoise, non loin du Calaisis et de l'Audomarois, sera un site majeur d'attractivité et d'événementiels sportifs de haut niveau de la Côte d'Opale et de la Région Nord - Pas-de-Calais.

Je tiens à remercier les partenaires sportifs et institutionnels qui nous accompagnent dans la volonté de réaliser ce grand site, **imaginé il y a plus de vingt ans déjà par Albert Denvers et Jacques Decriem.**

Le Nord – Pas-de-Calais, avec ses 4 millions d'habitants, région la plus jeune de France, a besoin d'équipements majeurs structurants. **Le PAarc répondra ainsi aux besoins de plusieurs fédérations nautiques** (aviron, canoë-kayak, natation, triathlon) qui contribuent, par les résultats obtenus par leurs athlètes, au rayonnement de la France lors des championnats du Monde et des Jeux Olympiques.

Ce PAarc sera un véritable atout pour notre région et notre jeunesse.

Très sportivement

Bertrand RINGOT

Président des SIVOM de l'Aa et de Bourbourg / Gravelines
Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque,
en charge des Transports et de la Mobilité Urbaine
Maire de Gravelines

Introduction	7
Une implantation au bord de l'Aa	9
<ul style="list-style-type: none"> • L'Aa, un fleuve côtier du Nord de la France • Gravelines, une citadelle de Vauban et un port de plaisance en développement • “Le PAarc”, un projet de grande envergure 	
Un concept fort alliant sports, loisirs et nature	13
<ul style="list-style-type: none"> • Un poumon vert pour l'Ouest de l'agglomération Dunkerquoise et la Côte d'Opale • Le rendez-vous des sportifs et des amoureux de la nature 	
Trois enjeux complémentaires	17
<ul style="list-style-type: none"> • Le développement des sports et des loisirs • La préservation et la valorisation de l'environnement • La dynamisation économique et touristique 	
Un vaste programme d'aménagement	23
<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation du stade nautique olympique polyvalent • La création du plan d'eau de loisirs et de la zone naturelle 	
Le PAarc en chiffres	31
L'historique du PAarc	35
Le financement du PAarc	39
Le PAarc, un projet d'équipe	43
Le SIVOM de l'Aa, maître d'ouvrage	47
Le contexte territorial et touristique	51
Les informations pratiques	55

Introduction

le PAarc des Rives de l'Aa en chantier

Une surface totale de 175 hectares, un stade nautique olympique polyvalent de plus de 2 km de long dans un cadre naturel exceptionnel offrant de nombreuses possibilités d'hébergement...

Le PAarc des Rives de l'Aa, premier équipement de ce type au nord de Paris, a vu ses travaux démarrer en fin d'année 2008... un chantier colossal qui s'étendra dans une première phase jusqu'en mars 2011.

Un équipement unique et hors du commun au Nord de Paris...

Situé à quelques encablures des Rives du fleuve Aa et de la ville fortifiée de Gravelines, sur la commune de Saint-Georges-sur-l'Aa et à proximité des grands axes régionaux et européens, le PAarc poursuit sa phase de travaux la plus importante : le creusement du Stade Nautique Olympique Polyvalent « Albert DENVERS » qui, dès 2011, pourra notamment accueillir les équipes d'**aviron, de canoë-kayak, de natation longue distance ou de triathlon** désireuses de préparer les grands rendez-vous sportifs.

Avec ses dimensions olympiques – **une longueur de 2 237 m sur une largeur de 138 m** pour une **profondeur de 3 m**, ce stade nautique représentera une base d'entraînement idéale. Il répond aux normes des Fédérations Internationales qui pourront y organiser des compétitions officielles.

Ce site deviendra assurément une base d'entraînement euro-régionale pour les clubs et les équipes nationales en préparation.

... au cœur d'un poumon vert alliant sport et nature.

Résolument tourné vers un positionnement « sport, loisir, famille, nature », le PAarc sera à même d'accueillir les amoureux de la nature comme les plus sportifs.

En effet, la deuxième phase de travaux permettra, d'une part, la réalisation d'équipements d'accueil et, d'autre part, la création d'un plan d'eau de loisirs à destination des amateurs de sports de vent, de pêche et d'activités nautiques variées.

Un pôle nature sera, par ailleurs, aménagé en périphérie de ce bassin. Constitué de milieux diversifiés (prairies, mares, zones humides, boisements...), cet espace constituera une réserve naturelle pour la faune et la flore et deviendra un véritable outil pédagogique d'initiation à l'environnement. Des chemins de randonnées pédestres, cyclistes et équestres assureront un maillage de liaisons douces dans l'enceinte du PAarc.

La construction de structures d'accueil, la réalisation de zones d'habitat de loisirs et le développement du tourisme fluvial sur l'Aa viendront compléter l'actuel programme d'aménagement du site, et offriront aux habitants des communes des Rives de l'Aa, du Nord-Pas de Calais et à nos voisins régionaux et européens un espace touristique, ludique et sportif exceptionnel au pied de l'autoroute A 16.

Ce projet sous maîtrise d'ouvrage du Sivom de l'Aa a d'ores et déjà reçu le soutien technique et financier de l'État (Centre National pour le Développement du Sport), du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, du Conseil Général du Nord, de la Communauté Urbaine de Dunkerque et des Fédérations Françaises concernées.

Une implantation au bord de l'Aa





Une implantation au bord de l'Aa

● L'Aa, un fleuve côtier du Nord de la France

Gravelines est une **ville maritime du Nord de la France** située à mi-chemin entre Dunkerque et Calais, à l'embouchure du fleuve de l'Aa. **L'Aa** prend sa source dans les collines de l'Artois, à Bourthes et se jette dans la mer du Nord à Gravelines, après avoir traversé et drainé le marais audomarois.

● Gravelines, une citadelle de Vauban et un port de plaisance en développement

Fondée entre 1159 et 1163, la ville de Gravelines charme par ses fortifications. Patiemment restaurée ces dernières années, la **Citadelle de Vauban** est aujourd'hui une cité paisible et agréable en plein essor pour ses **13 000 habitants**. Gravelines est par ailleurs très largement orientée vers la mer avec un **port de plaisance** qui se développe (450 emplacements) et une station balnéaire très active en saison. **Ville fleurie et ouverte** sur son environnement naturel, Gravelines est parcourue par plus de 25 km de chemins de randonnée et de promenade, permettant de découvrir les **richesses de son patrimoine, sa flore, sa faune, ses polders, ses dunes grises et blanches**. **Escale touristique indéniable**, Gravelines, et plus globalement le territoire du SIVOM des Rives de l'Aa (structure intercommunale regroupant les communes de Bourbourg, Craywick, Gravelines, Loon-Plage et Saint-Georges-sur-l'Aa), sont très prisés, notamment par leurs voisins européens, anglais, belges et néerlandais pour de courts séjours.

● "Le PAarc" un projet de grande envergure

Volontariste, le **SIVOM de l'Aa** mène, depuis 1992, une politique de développement des sports, des loisirs, de la culture, de l'environnement et du tourisme sur son territoire. Les atouts indéniables de son territoire lui permettent d'initier de **nombreux projets d'aménagement**, dont celui d'un vaste parc paysager à vocation sportive, touristique, familiale et environnementale de grande envergure qui complétera l'offre sportive (complexe SPORTICA) et nautique existante (Station Nautique).



**Un concept fort
alliant sports, loisirs
et nature**



Un Concept fort alliant sports, loisirs et nature

● Un “poumon vert” pour l’Ouest de l’agglomération Dunkerquoise et la Côte d’Opale

Le **PAarc des Rives de l’Aa**, aménagé sur une surface d’environ **175 hectares** sur les communes de Gravelines et de Saint-Georges-sur-l’Aa, constitue à l’ouest du territoire communautaire, un contrepoids environnemental indispensable à l’industrialisation du Dunkerquois.

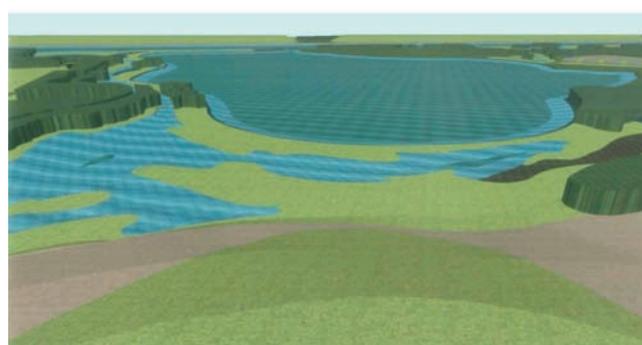
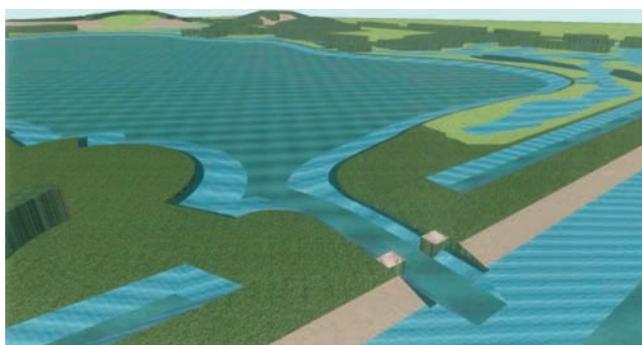
Ce “**poumon vert**” attendu par les habitants participera non seulement à l’amélioration du cadre de vie mais aussi au renforcement de l’attractivité du territoire.

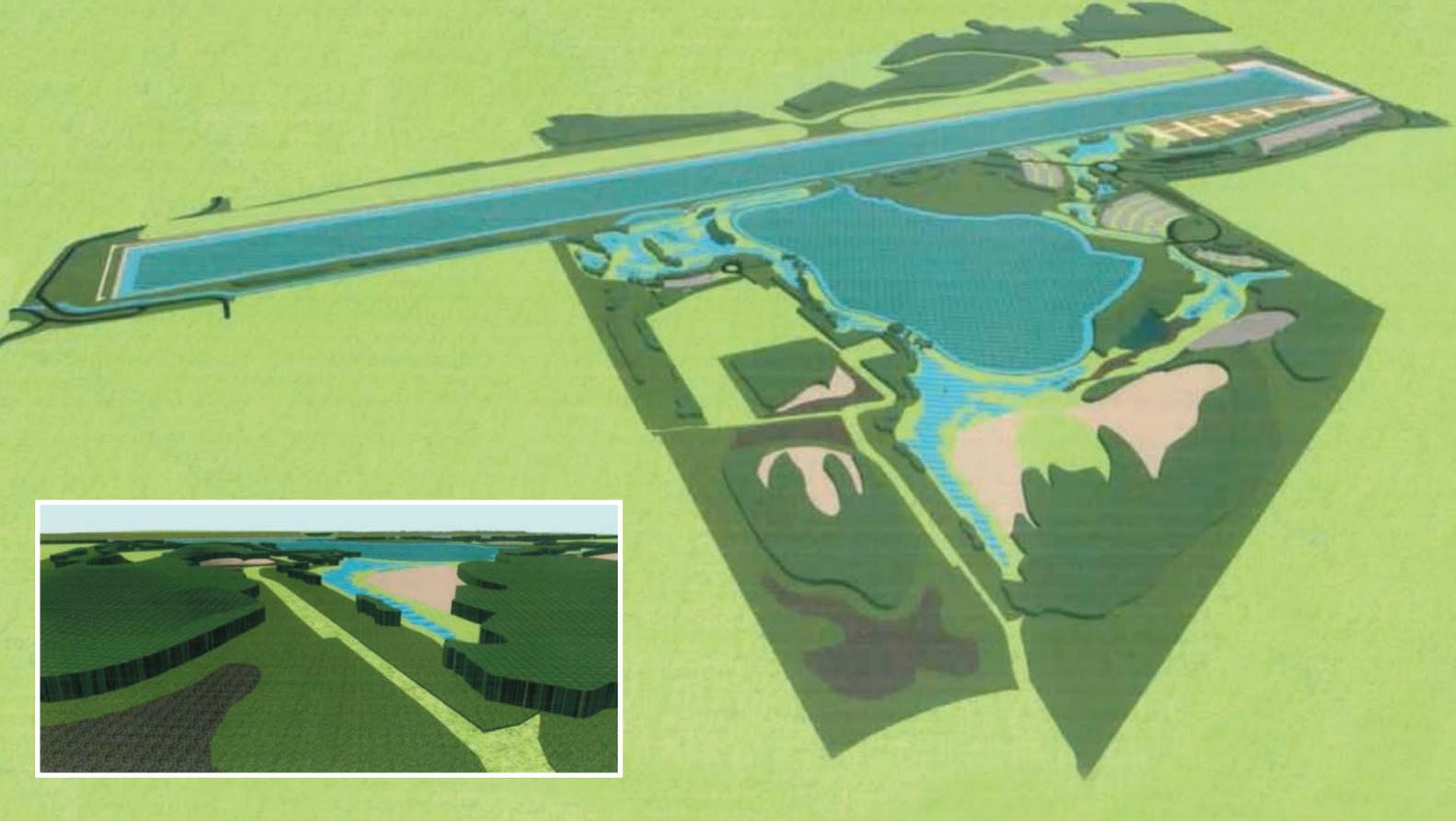
Véritable aménagement structurant pour la Côte d’Opale et plus largement pour la région Nord-Pas de Calais, cet équipement proposera à terme une **offre sportive et de loisirs diversifiée et accessible au plus grand nombre**.

L’aménagement des plans d’eau et des équipements annexes, la réalisation d’une zone naturelle, le paysage créé (modelés, buttes, boisement etc.), les **diverses activités ludiques et pédagogiques** proposées constitueront un lieu de rassemblement important le week-end, en saison et lors des événements organisés.

● Le rendez-vous des sportifs et des amoureux de la nature

Les principales clientèles ciblées par ce projet sont les **sportifs, les adeptes de la nature, les familles** qui pourront profiter pleinement des équipements créés et du **cadre naturel et verdoyant aménagé**.

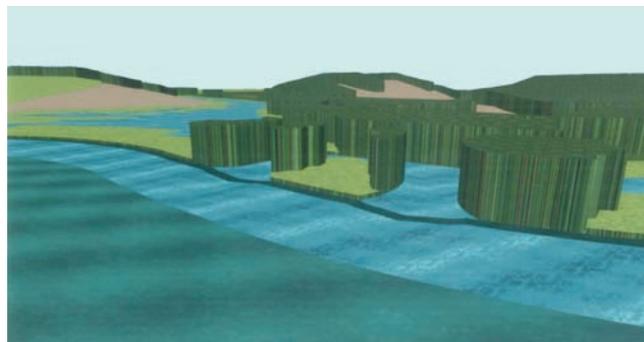
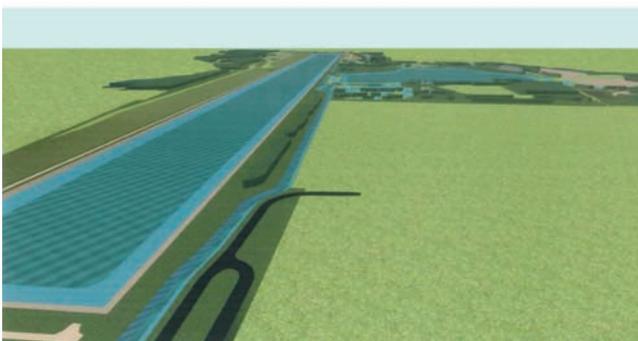




Attirer les passionnés de nature, recevoir **les familles en quête de tranquillité mais aussi d'activités ludiques et les sportifs désireux de s'entraîner dans les meilleures dispositions**, sont les principaux objectifs fixés par le futur PAarc.

Ouvert à tous, le **PAarc** accueillera aussi bien la **population locale et nationale que celle de l'Euro-région**. Il constituera une halte idéale pour tous les touristes aspirant, le temps d'un week-end ou de vacances, à un site naturel offrant de nombreuses animations.

Véritable "vitrine" du Nord, aux portes du Pas-de-Calais, de la Belgique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Allemagne, il concourra à la création d'un **pôle touristique fort** par le développement du tourisme fluvial sur l'Aa (axe Gravelines / Saint-Omer), la construction de zones d'habitats de loisirs de haute qualité, proposant divers choix de séjours et de multiples services. Des investisseurs dans le domaine des parcs résidentiels de loisirs ont déjà manifesté leur volonté d'implantation.



Trois enjeux complémentaires





Trois enjeux complémentaires

Résolument tourné vers le positionnement “sport, loisir, nature, famille”, Le PAarc offrira la possibilité aux communes des Rives de l’Aa de posséder un équipement de grande qualité.

Le projet du PAarc des Rives de l’Aa s’inscrit dans le Schéma Régional d’Aménagement Durable du Territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Flandre Dunkerque et la Charte de Développement du Littoral Côte d’Opale qui ont pour objectifs :

- de faire du sport un des éléments majeurs du développement et de l’attractivité du littoral,
- de valoriser le patrimoine naturel et poursuivre les actions d’embellissement du cadre de vie,
- de développer le tourisme et les loisirs.

● Le développement des sports et des loisirs



L’élément structurant du PAarc des Rives de l’Aa est le **stade nautique olympique**, qui bénéficie d’un emplacement et d’une accessibilité privilégiés, à proximité de grands axes autoroutiers et de gares reliant Paris, Lille ou Londres. Unique au Nord de Paris, il apparaît comme un équipement sportif exceptionnel.

« Le stade nautique olympique, géant du PAarc »

Les normes de ce stade nautique – à savoir une **longueur de 2 237 m, une largeur de 138 m et une profondeur en eau constante de 3 m** – permettront d’organiser des compétitions nationales et internationales d’aviron, de canoë-kayak, de triathlon, de natation longue distance, de handisport, etc. Outre les championnats, le stade nautique pourra également recevoir les athlètes de haut niveau souhaitant participer à des stages d’entraînement et les athlètes des clubs régionaux en préparation de leurs championnats.

Enfin, en vue de la préparation des **Jeux Olympiques de Londres en 2012**, il est envisagé l’accueil de nations étrangères. Les entreprises locales ou régionales pourront également bénéficier des infrastructures et prestations du PAarc dans le cadre de séminaires ou de stages de management. Le volet formation aux métiers du sport sera également privilégié sur le site.

● La préservation et la valorisation de l'environnement

Le PAarc s'affirme en matière de **développement durable, d'environnement, d'écologie et de protection de la nature**. Le PAarc assurera une **rupture avec la forte présence de l'industrie** sur le territoire et contribuera à l'équilibre entre les espaces verts de loisirs et les sites industriels.

*« À la découverte d'une nature vivante,
respectueuse du cadre de vie »*

Écrin de verdure et havre de paix, le PAarc permettra au SIVOM de l'Aa de répondre à une forte demande pour des **espaces de nature et de proximité**. Les milieux diversifiés (espaces boisés, mares, prairies sèches et humides, dunes grises, landes à bruyères etc.) aux ambiances changeantes et à la topographie variée offriront aux visiteurs un **cadre verdoyant, propice au repos, à la découverte de la nature et aux promenades familiales**. L'aménagement de la zone naturelle assurera la **préservation et le développement du potentiel écologique existant** tant sur le plan floristique que faunistique. Le PAarc offrira certes des **espaces accessibles au public** mais d'autres secteurs seront plus intimes et isolés permettant à la nature de s'exprimer à son gré.



Le PAarc contribuera ainsi à :

- Maintenir la biodiversité par la création de zones spécifiques réservées à la nidification et à la reproduction et l'aménagement de zones plus propices à l'observation de la nature,
- Participer à la restauration des continuités biologiques en créant une trame verte à l'échelle de l'agglomération Dunkerquoise dans le but de ménager des coupures durables d'urbanisation et de maintenir les zones résidentielles à l'écart de l'industrie avoisinante,
- Réhabiliter les milieux aquatiques en expérimentant sur le watergang du Grand Meulengracht des profils de berges plus favorables à la biodiversité tout en préservant ses fonctionnalités écologiques et hydrauliques,
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux par la mise en place d'ateliers pédagogiques d'éducation à l'environnement et au développement durable, ceci via la création d'une réserve naturelle et l'aménagement d'une Maison de la Nature,
- Valoriser des matériaux : une butte paysagère de protection aux vents permettra de réduire l'impact des vents dominants sur le stade nautique et garantir ainsi des conditions favorables à la pratique sportive. Dans un souci environnemental, cette butte sera érigée à partir de laitiers d'aciérie issus d'ArcelorMittal et traités par SGA. La valorisation maîtrisée de ces matériaux, agréés par la DREAL, présente l'avantage de préserver d'autres ressources naturelles.
- Participer à la dépollution du site de l'Ancienne Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères de Saint-Georges-sur-l'Aa et d'un dépôt sauvage d'ordures ménagères. Concernant le premier site, la DRIRE a accepté un protocole technique de confinement des mâchefers résiduels dans la butte paysagère créée. Le dépôt d'ordures va, quant à lui, faire l'objet de travaux de requalification et de réhabilitation permettant de concilier intérêts environnementaux et avantages économiques.
- Appliquer les principes de la Haute Qualité Environnementale (HQE) en maîtrisant les impacts sur l'environnement extérieur par le biais d'éco-construction et d'éco-gestion.

● La dynamisation économique et touristique

Le SIVOM de l'Aa fera de ce parc multifonctionnel un **site ouvert et animé toute l'année**. S'inscrivant dans une offre large et diversifiée de produits, il répondra aux attentes et besoins de ses clientèles (sportifs de haut niveau, sportifs amateurs, familles, hommes d'affaires, locaux, touristes etc.). Il développera ainsi différentes activités, prestations et autres services tels l'animation, la restauration, l'hébergement, le commerce en s'appuyant notamment sur les potentialités de l'Aa.

« L'Aa, un fleuve paisible... »

L'Aa, qui appartient au réseau des voies d'eau du Nord-Pas de Calais connecté à celui de la Belgique, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, est un **formidable vecteur de développement du tourisme fluvial**, de la pratique des loisirs à destination des plaisanciers, des touristes, de la population locale et régionale.



« ... aux multiples ressources. »

La création du stade nautique olympique le long des rives de l'Aa libère le fleuve de toutes activités sportives et facilite ainsi le développement du tourisme fluvial. En empruntant l'Aa, il est en effet possible de se rendre aisément à **Bourbourg, Watten, Saint-Omer, villes à forts potentiels historiques, culturels, naturels et sportifs**. En termes de loisirs, la pêche est l'activité la plus pratiquée à ce jour et la plaisance fluviale tend à se développer. Il serait par ailleurs envisageable de créer une **halte fluviale** qui pourrait être le point de départ de promenades en bateaux sur le fleuve. La location de pénichettes et de barques électriques, la mise en place de croisières sur l'Aa et de circuits touristiques est à l'étude. L'activité de découverte en bateau des remparts de Gravelines accueille déjà 18 000 visiteurs en saison. L'aménagement de chemins de promenade le long de la voie d'eau en itinéraires "**voies vertes**" se verra renforcé. **La création d'hébergements** tels un hôtel, un parc résidentiel léger de loisirs ou encore un village vacances, sous maîtrise d'ouvrage communautaire, permettra de proposer une offre complète et de mettre en place des circuits naturels, patrimoniaux et traditionnels.



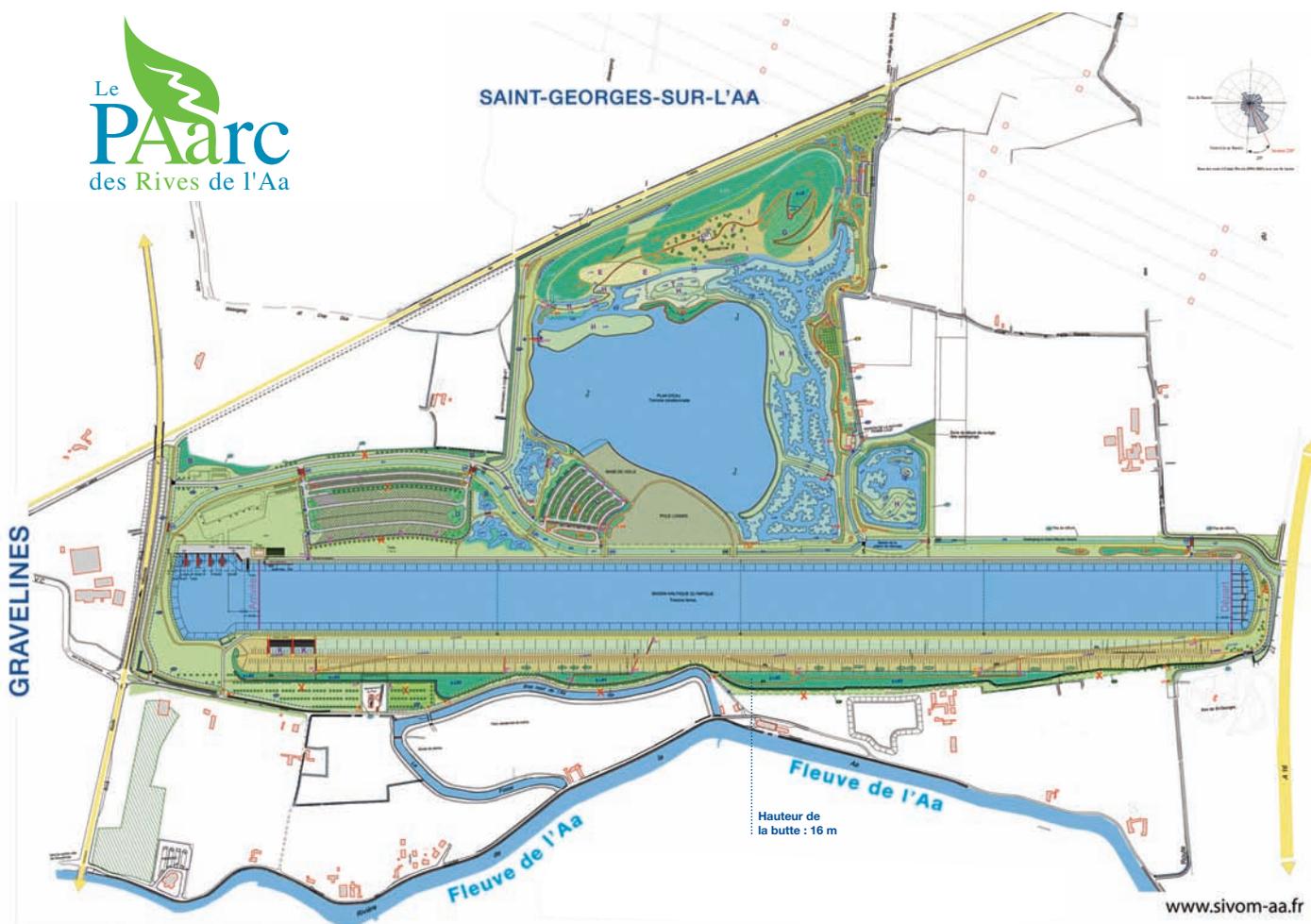
Du bleu, du vert, de l'air...

**Le PAarc représente un espace touristique,
ludique et sportif exceptionnel...**

Un vaste programme d'aménagement



Plan d'aménagement du PAarc



Partenaires et financeurs du projet :



Un vaste programme d'aménagement

Les travaux d'aménagement du PAarc des Rives de l'Aa sont scindés en deux phases.

- **La réalisation du stade nautique olympique polyvalent**

La première phase a pour objet la **création du stade nautique olympique polyvalent pour la pratique sportive pluri-disciplinaire** (aviron, canoë-kayak, triathlon, natation longue distance). Cet équipement pourra servir de lieu d'entraînement et de résidence pour de nombreuses équipes internationales dans le cadre notamment des **Jeux Olympiques de Londres en 2012**.

Les travaux engagés depuis octobre 2008 concernent les démolitions, le dévoiement des réseaux existants, de routes et de watergangs, l'aménagement du stade nautique olympique, la réalisation et le verdissement de la butte paysagère de protection au vent, la construction de la voirie et des parkings nécessaires au fonctionnement du site.



06/11/2008 Décapage de la terre végétale des premiers casiers.



- **La création du plan d'eau de loisirs et de la zone naturelle**

La seconde tranche des travaux a pour vocation la **réalisation d'un plan d'eau destiné à la pratique des sports de vents** (dériveur, planche à voile, optimist...) et d'activités ludiques (pêche, télési nautique...). Elle comprend également l'aménagement d'une zone naturelle constituée de zones humides et autres milieux variés (dunes grises, tourbières...) participant à la préservation de la biodiversité.

Les **chemins de randonnées pédestres, cyclotouristes et équestres** dans l'enceinte du PAarc assureront le renforcement des liaisons douces entre les communes de Gravelines, Saint-Georges-sur-l'Aa, Bourbourg, Loon-Plage et Craywick.

● Un an de travaux sur le site...

19/11/2008

Amorce du socle de
la future butte paysagère



Watergang
du Grand Meulengracht



11/03/2009

Extraction du sable issu
du terrassement des casiers



11/04/2009

Stabilisation des berges
du futur stade nautique par enrochements



20/04/2009

Rabattement de la nappe nécessaire
au creusement du watergang





Terrassement de quatre casiers de 150 ml



*18/05/2009
Constitution de la butte paysagère
(nappage de terre végétale)*



*28/05/2009
Apport de matériaux extérieurs pour la constitution
de la butte paysagère*

*28/05/2009
Imperméabilisation du nouveau watergang du Grand Meulengracht*





08/09/2009

Mise en eau du stade nautique sur 600 ml



12/10/2009

Pose du rideau de palplanches
du quai de la zone d'arrivée

10/11/2009

Nappage en terre végétale
de la butte paysagère

Ouverture de la nouvelle voie
de contournement
de Saint-Georges sur l'Aa





02/03/2010 Mise en eau du stade nautique sur environ 1 200 ml



24-26/11/2009
Suppression du batardeau séparant 2 casiers



12/06/2009

Conférence de presse en présence de Christian Devos, adjoint au Maire délégué aux Sports, Dominique Naëls, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, Denis Masseglia, président du Comité National Olympique et Sportif Français, Bertrand Ringot, Président du Sivom de l'Aa, Jean-Jacques Mulot, président de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron, Bernard Faucon, conseiller municipal délégué au Tourisme, aux Grands Équipements et à l'Image de la Ville, Francis Luyce, président de la Fédération Française de Natation, Vincent Hohler, président de la Fédération Française de Canoë-Kayak et André Leclercq, vice-président du Comité National Olympique et Sportif Français.



● Un an de visites et de réunions sur le site...



19/11/2009
Visite de M^{me} Svetla Otzetova (en charge de l'homologation des stades nautiques olympiques pour le compte de la F.I.S.A.)



19/12/2009
Visite du chantier par les élus du SIVOM de l'Aa, les entreprises et les structures partenaires



28/11/2009
Présentation de l'aménagement aux Saint-Georgeois et aux riverains avec visite du PAarc.

11/05/2010

Les membres de la Fédération Russe de Canoë-Kayak visitaient le PAarc et les infrastructures gravelinoises dans le cadre de la préparation de leur entraînement aux Jeux Olympiques 2012.



26/03/2010
Venue sur le PAarc du Président du Comité Régional NPDC de Canoë-Kayak, M. Olivier Bayle, accompagné de ses cadres techniques régionaux.

Le PAarc en chiffres



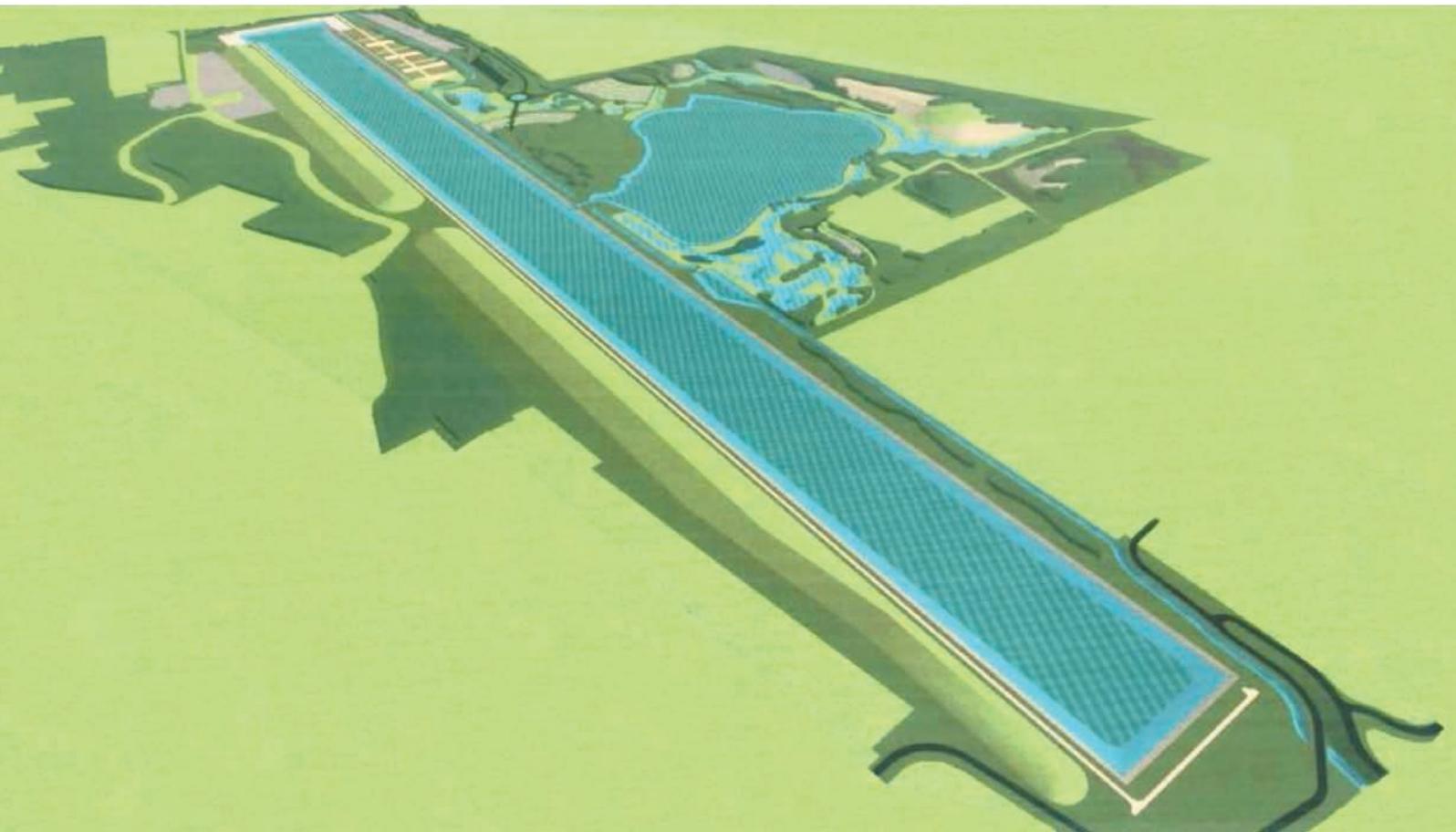
Le PAarc en chiffres

Le PAarc des Rives de l'Aa est un chantier colossal amorcé depuis octobre 2008.

- Une **vingtaine d'engins** présents sur le chantier (dumpers, pelles hydrauliques, chargeuses, bulldozers, tractopelles)
- **100 allers/retours par jour** de camions pour l'approvisionnement en laitiers traités, soit **2 500 tonnes de matériaux importés par jour** pour la création de la butte paysagère.
- **15 entreprises** amenées à travailler sur le site soit **45 personnes**.
- Un stade nautique aux dimensions olympiques : **2 237 m** de long par **138 m** de large soit **31 hectares** avec une profondeur minimale en eau de **3 m**.
- Une butte paysagère imposante : **2 000 m** de long, **70 m** de large pour une hauteur de **16 m** avec **superficie enherbée de 17 ha** dont 9 ha pâturée, 4 ha fauchée et 4 ha boisée.
- Un plan d'eau de loisirs de **17 ha**.
- Une zone naturelle comprenant **12 ha de boisements et 21 ha de zones humides** dont 14 ha en réserve naturelle et 7 ha en zone pédagogique.
- **1 000 000 m³ d'eau** nécessaire pour remplir le stade nautique olympique et **340 000 m³** pour remplir le plan d'eau de loisirs.
- **1 500 000 m³ de matériaux terrassés** nécessaires pour le creusement du stade nautique olympique et **600 000 m³ de matériaux terrassés** pour le creusement du plan d'eau de loisirs.
- **100 000 à 200 000 m³ de matériaux terrassés** pour le creusement des zones humides.
- **12 km de chemins de randonnées** créés.
- **2 390 ml de watergangs** dont 740 ml en aménagements écologiques.
- **1 615 places de parkings disponibles** pour les véhicules légers (dont **240** à proximité du stade nautique olympique, **380** à proximité du plan d'eau de loisirs, **45** à proximité de la zone naturelle) et **200 places pour les bus/remorques à bateaux**.

L'historique du PAarc





L'historique du PAarc

Années 1980 : Dossier préalable à l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique et démarrage des acquisitions foncières.

1993 : Second dossier de DUP d'aménagement avec enquête publique et poursuite des acquisitions foncières.

Juin 1993 : Pré projet d'aménagement définissant les fonctions et les éléments de programme (stade nautique olympique, plan d'eau de loisirs, zone naturelle, etc.)

Février 1994 : Enquête publique d'autorisation de travaux au titre de la loi sur l'eau.

1997 : Délibération du SIVOM de l'Aa manifestant la volonté de réaliser le projet dans le cadre de la candidature de Lille 2004, avec un engagement de co-financement de 60 %.

Octobre 2001 : Étude environnementale.

2002-2003 : Dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement.

2003-2004 : Étude de faisabilité économique et juridique.

2004-2005 : Phases d'avant projet et de projet de maîtrise d'œuvre.

2004-2005 : Études géotechniques et hydrogéologiques.

2005 : Études Venturi pour la protection du stade nautique aux vents dominants.

2007 : Appel d'offres européen pour la désignation des entreprises en charge des travaux d'aménagement du PAarc des Rives de l'Aa.

Mai à juin 2007 : Enquêtes publiques d'autorisation de travaux au titre de la loi sur l'eau et de la Loi Bouchardeau.

Avril à Mai 2007 : Premier diagnostic archéologique sur 27 ha

Janvier 2008 : Décision d'attribution de subvention du CNDS (1 000 000 euros)

Mars à Avril 2008 : Second diagnostic archéologique sur 26 ha

Octobre 2008 : Troisième diagnostic archéologique sur 17 ha

20 octobre 2008 : Ordre de service de démarrage des travaux.

Février 2009 : Convention d'attribution de subvention du Conseil Général du Nord (2 000 000 euros)

Mars 2009 : Quatrième diagnostic archéologique sur 26 ha

Juin 2009 : Réception de 4 casiers constitutifs du stade nautique (soit 600 m de bassin)
et arrêté d'attribution de subvention du Conseil Régional (3 000 000 euros)

12 Juin 2009 : Conférence de presse

Août 2009 : Réception de 2 casiers supplémentaires (soit 900 m de bassin en eau)

Octobre 2009 : Ouverture à la circulation de la nouvelle voie de Saint-Georges-sur-l'Aa

Octobre à

Novembre 2009 : Cinquième diagnostic archéologique sur 13 ha

19 Novembre 2009 : Visite de Mme Svetla Otzetova (homologation du stade nautique olympique
par la FISA)

Fin novembre 2009 : Réception de trois casiers supplémentaires (soit environ 1200 m de bassin en eau)

Décembre 2009 : Convention d'attribution d'un fonds de concours de la CUD (3 000 000 euros)

Mars 2010 : Sixième diagnostic archéologique sur 22 hectares

Oct. / nov. 2010 : Réception du stade nautique olympique

Fin 2010-Eté 2011 : Finalisation et mise en service du stade nautique olympique

Mai 2011 : Organisation des premières compétitions dans le stade nautique

Février 2012 : Finalisation de la butte paysagère

Le financement du PAarc



Le financement du PAarc

Le coût estimatif de l'aménagement, hors acquisitions initiales,
est estimé à 21 520 000,00 €.

Il est décomposé comme suit :

- Travaux : 20 250 000,00 €
- Études : 1 270 000,00 €

Les participations financières proviennent :

- De l'État - Centre National de Développement du Sport (CNDS) : 1 000 000,00 €
- Du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais : 3 000 000,00 € (1^{ère} phase)
- Du Conseil Général du Nord : 2 000 000,00 €
- De la Communauté urbaine de Dunkerque : 3 000 000,00 €
- DUNKERQUE LNG - groupe EDF : 3 000 000,00 €
- Du FODEL - État CPER : 500 000,00 €
- L'Union Européenne – Fonds Européen
de Développement Régional (FEDER) : 220 000,00 €

D'autres subventions sont escomptées au niveau de :

- L'État - Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

Cette opération sera subventionnée au final à hauteur de 60 % environ du coût total de réalisation.

Le SIVOM de l'Aa assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération



Le PAarc, un projet d'équipe



Le PAarc, un projet d'équipe

- Le maître d'ouvrage : **SIVOM de l'Aa**
- Les maîtres d'œuvre : **Agence NOYON** (architecte paysagiste), **MA-GEO** (VRD et géomètre) et **CEBTP-SOLEN** (hydrologie et géotechnique)
- Les bureaux d'études spécialisés : **ETRS** (études environnementales), **Agence ALFA** (études écologiques) et **CSTB** (étude de protection au vent), ENTIME (suivi environnemental du chantier)
- Les services de l'État : **Ministère des Sports et de la Santé, CNDS, Préfecture de Région, Sous-Préfecture de Dunkerque, MISE, INRAP, DRDJS, DREAL...**
- Les collectivités locales : le **Conseil Régional du Nord - Pas de Calais**, le **Conseil Général du Nord**, la **Communauté Urbaine de Dunkerque**, le **SMCO**, les communes de **Gravelines** et de **Saint-Georges-sur-l'Aa**, etc.
- Les fédérations sportives : Fédération Internationale et Française des Sociétés d'Aviron, Fédération Internationale et Française de Canoë-kayak, Fédération Française de Triathlon, Fédération Française de Natation Longue Distance, Comité Paralympique Sportif Français, Comité Régional Olympique Sportif, Fédération de Pêche du Nord...
- Les associations locales sportives et ligues correspondantes : aviron, canoë-kayak, triathlon, voile, natation, plongée, pêche, aéromodélisme, course à pied, cyclisme, VTT, équitation...
- Les structures naturalistes et environnementales : CPIE Flandre maritime, GON, Conservatoire Botanique National de Bailleul...
- Les entreprises : EIFFAGE Travaux Publics - APPIA Nord, SGA Matériaux, Arcelor Mittal, Cegelec Nord & Est, EPV, GMC, Envirotech, ERF, Alfa étanchéité, Qualiconsult Sécurité, Littoral Espaces Verts, Plaetevöet, STC Courtois, FTSC Forage, Forclum, Dambricourt...
- Les concessionnaires : Première section des Waeteringues, ERDF, GRT gaz, France Telecom, SMAERD, Lyonnaise des Eaux, SNCF, CUD, Conseil Général du Nord

Le SIVOM de l'Aa, maître d'ouvrage



Le SIVOM de l'Aa, maître d'ouvrage

● Carte d'identité du SIVOM de l'Aa

- **Nom** : SIVOM de l'Aa
- **Statut** : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- **Représenté par** : M. **Bertrand RINGOT**, Président du SIVOM de l'Aa et Maire de Gravelines
- **Communes regroupées** : Bourbourg, Craywick, Gravelines, Loon-Plage et Saint-Georges-sur-l'Aa
- **Nombre d'habitants** : environ **27 000 habitants**



● Localisation :

- 25 minutes de Calais
- 25 minutes de Dunkerque
- 3 h de Paris
- 1 h 50 de Bruxelles

● Les compétences du SIVOM de l'Aa

Depuis 1992, les communes de **Bourbourg, Craywick, Gravelines, Loon-Plage et Saint-Georges-sur-l'Aa** sont regroupées en un **Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples**, le SIVOM de l'Aa. Cette structure a pour objectif premier de soutenir et coordonner le développement touristique et culturel de son territoire. Ce syndicat contribue ainsi à la promotion des activités de loisirs, culturelles, sociales et touristiques, à la conception d'infrastructures, à l'acquisition de terrains et immeubles nécessaires à la réalisation des opérations. À l'image du port de plaisance de Gravelines, le SIVOM peut aussi animer et gérer des équipements.

● Les projets en cours ou récemment achevés

Engagé dans une politique de développement et de mise en valeur de ses atouts touristiques, sportifs, environnementaux et culturels, le SIVOM de l'Aa porte plusieurs projets d'aménagement, qui viennent compléter l'offre existante sur son territoire :

- **le PAarc des Rives de l'Aa** (Gravelines et Saint-Georges-sur-l'Aa) vise à aménager un vaste espace d'environ 175 hectares en une base de loisirs et de sports de plein air (stade nautique olympique d'aviron et de canoë-kayak, plan d'eau de loisirs, zone naturelle etc.) établie au cœur d'un parc paysager (boisements, cheminements multiples, prairies etc.).
- **l'implantation de l'œuvre contemporaine le "Chœur de Lumière" de Sir Anthony Caro** (Bourbourg) dans le chœur gothique de l'église Saint-Jean-Baptiste, classé monument historique (œuvre inaugurée le 11 octobre 2008 et visites assurées par le centre d'accueil le chœur de lumière – 03 28 22 01 42 – www.lechoeurdelumiere.fr).
- **la rénovation du carillon de l'église de Bourbourg** qui a permis de remplacer l'ancien instrument et les équipements existants. Ainsi, 50 cloches ont été coulées en vue de leur installation dans le campanile. L'accès au chemin de ronde a été aménagé et les ornements de toiture ont également été mis en valeur (carillon inauguré le 21 décembre 2008 et visites assurées par l'Office de Tourisme des Rives de l'Aa – 03 28 65 83 83 - www.tourisme-gravelines.fr).
- **l'aménagement des espaces verts de la ferme Galamé (Loon-Plage)** s'articule autour de deux thématiques fortes et originales que sont la tradition flamande et la pêche. Ont notamment été réalisés le creusement d'un étang de pêche, la création de jardins thématiques, la mise en valeur du parc animalier et le paysagement du site (inauguré le 13 juillet 2009).
- **la réhabilitation du site de la halle aux poissons (Bourbourg)**, inscrite à l'inventaire des monuments historiques, permettra d'y regrouper l'antenne d'accueil et d'information de l'Office de Tourisme Gravelines / les Rives de l'Aa, la boutique (vente de produits dérivés, location d'audioguides etc.) ainsi que le centre d'interprétation de l'œuvre de Sir Anthony Caro.
- **l'aménagement du port de plaisance (Gravelines)** s'est poursuivi par le remplacement de pannes au quai des Islandais et au bassin Vauban.
- **l'aménagement d'un espace paysager central à Craywick** a pour objet l'installation d'aires de jeux pour les enfants, la mise en place de mobilier urbain et le paysagement du site.

Le contexte territorial et touristique





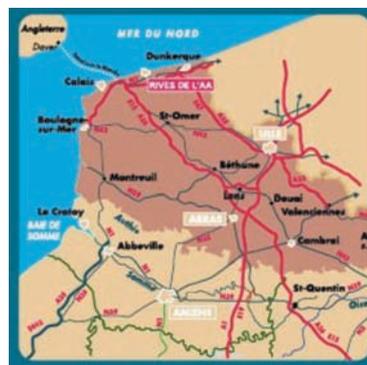
Le contexte territorial et touristique

Pour ses visiteurs, la région Nord - Pas de Calais, située à quelques encablures des falaises anglaises, est totalement atypique.

Sa localisation géographique entre l'Angleterre, le Benelux et l'Allemagne, en fait un carrefour de l'Europe où se sont écrites et inscrites plusieurs pages de son histoire.

Terre fertile et industrielle, le Nord - Pas de Calais fut de tout temps convoité, envahi, conquis mais au-delà des fracas des batailles, il a retiré de ce choc des cultures, une faculté rare à assimiler les apports des autres civilisations tout en gardant son identité.

Aujourd'hui, le Nord - Pas de Calais forme la première concentration urbaine de France, après la métropole parisienne, avec 4 millions d'habitants. Ce formidable rassemblement humain a engendré des cités prospères et animées d'où se dégage une atmosphère singulière. Les traditions y sont préservées et favorisent la complicité chaleureuse des hommes du nord, la générosité et la cordialité sont aussi présentes dans le "savoir-vivre ensemble" comme dans la gastronomie régionale, simple et sans détour, d'une authenticité qui fleure bon le terroir.



La région Nord - Pas de Calais est multiple et favorise le voyage grâce au rythme de ses eaux toujours présentes, grâce au flegme de ses paysages toujours différents, grâce au spectacle de ses couleurs toujours nouvelles, grâce à la richesse de ses architectures toujours remarquables.

Cette région tranquille pousse à la nonchalance, à l'abandon, à la simplicité, à la communion et incite ainsi à partager avec ses habitants leur goût de la fête, celle des tableaux de Brueghel, des carnivals, des braderies, des défilés de géants...

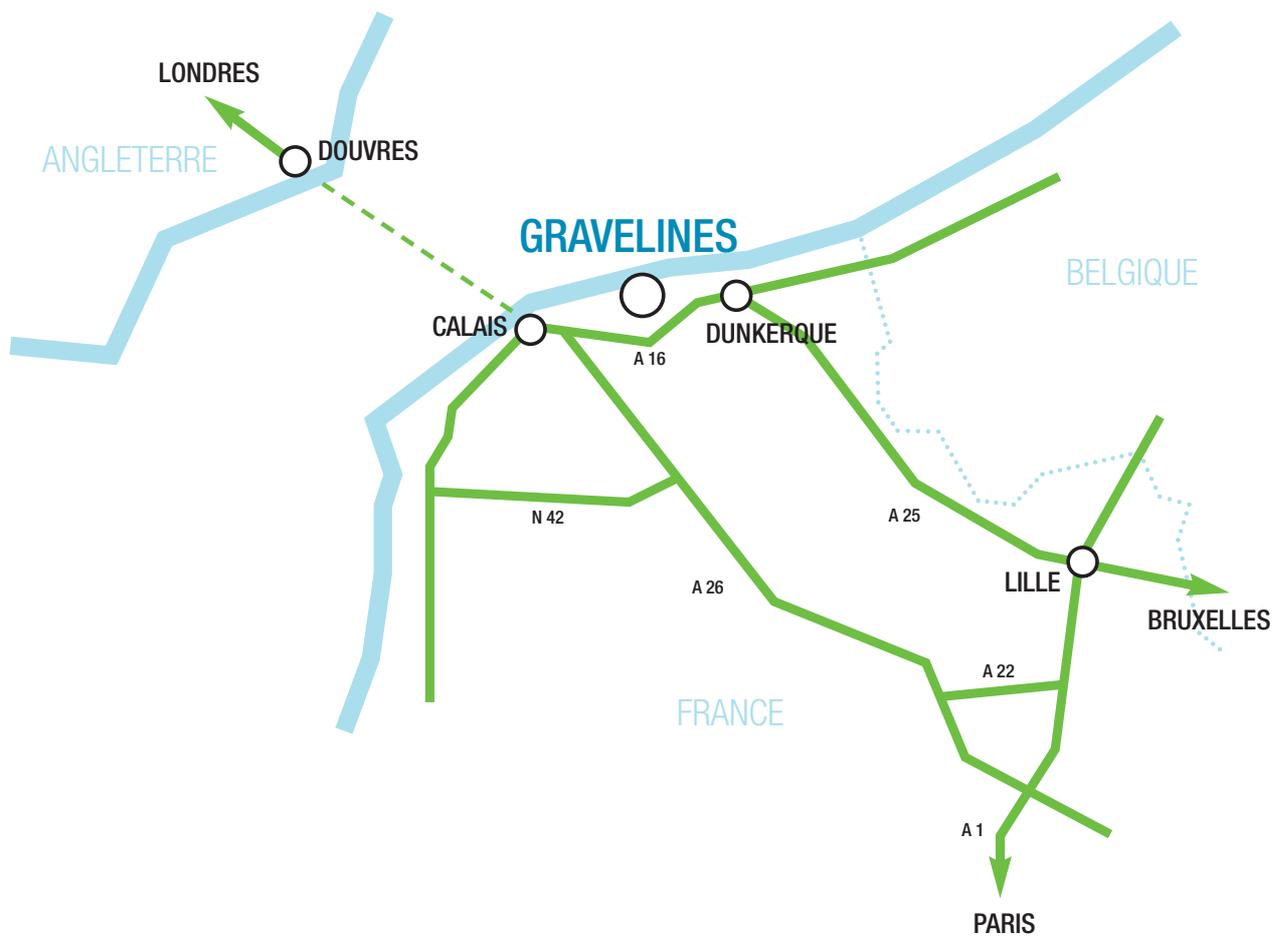
Pour en savoir plus ?

www.tourisme-nordpasdecals.fr

www.tourisme-gravelines.fr

Les informations pratiques





Les informations pratiques

Comment arriver et partir de Gravelines.

● Par la route

- Autoroute A 26, suivre Dunkerque, Autoroute A 16 sortie 52 (Bourbourg / Gravelines)
- Autoroute A 25, suivre Calais, Autoroute A 16 sorties 52 b (Bourbourg / Gravelines)

Distances et durées de parcours :

- De Londres : Par le tunnel sous la Manche : 155 km / 2 h 30
- De Bruxelles : 172 km / 1 h 50
- D'Amsterdam : 364 km / 3 h 45
- De Luxembourg : 388 km / 3 h 55
- De Paris : 281 km / 3 h
- De Lille : 86 km / 1 h
- De Saint-Omer : 30 km / 35 min
- De Dunkerque : 30 km / 25 min
- De Calais : 30 km / 25 min

● Par le rail

- Train Amsterdam / Lille : 4 h
- Eurostar Calais Frethun / Londres : 1 h
- Eurostar Bruxelles / Lille : 2 h
- Train Bruxelles / Lille : 35 min
- TGV Paris Nord / Dunkerque : 1 h 30 à 2 h
- TER Lille/Dunkerque : 30 min à 1 h
- TER Calais-Dunkerque / Dunkerque-Calais (arrêt Gravelines) : 30 min

● Par avion

- Aéroport de Lille-Lesquin
- Aéroport Roissy Charles de Gaulle
- Aéroport de Bruxelles



03 28 21 42 76
contact@lepaarc.com

www.lepaarc.com
www.tourisme-gravelines.fr
www.ville-gravelines.fr